

Edito

Ambitieux, cohérent

Par Francis Van de Woestyne

L'Université catholique de Louvain et l'Université de Saint-Louis (Bruxelles) ont annoncé leur intention de fusionner. Tous les acteurs devraient s'en réjouir car cette fusion est judicieuse.

D'abord parce qu'elle répond à l'esprit du décret "paysage" dont la finalité était d'encourager toute démarche cohérente et ambitieuse pour l'enseignement supérieur. Dans ce cas, l'UCL apportera son rayonnement international, Saint-Louis son ancrage bruxellois, son expérience des bacs multilingues et son expertise d'études européennes.

L'opération, habilement préparée par les deux recteurs, Vincent Blondel et Pierre Jadoul, nécessitera, il est vrai, une modification décrétole. Mais même si ce projet s'écarte de la vision du ministre Marcourt, lequel voulait enfermer les universités dans des pôles géographiques étroits, il serait souhaitable que le monde politique l'approuve. D'ailleurs, trois hautes écoles, des provinces de Liège, Luxembourg et Namur ont l'intention de fusionner, avec la

bénédiction des autorités politiques.

Judicieuse, la fusion Saint-Louis/UCL l'est aussi parce qu'elle se réalisera au profit de tous. Les étudiants, tout d'abord. Avec le temps, les offres proposées seront plus complètes, plus variées, les parcours seront plus fluides. Les chercheurs ensuite: la taille de la nouvelle entité devrait leur procurer un accès plus facile à certaines sources de financement. Le nouvel ensemble universitaire devrait attirer, plus qu'aujourd'hui, des étudiants étrangers mais aussi de nouveaux professeurs.

In fine, cette opération, qui placera l'UCL/Saint Louis au rang des grandes universités mondiales, améliorera l'attractivité générale de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plutôt que de la redouter, les autres acteurs devraient donc aussi s'en réjouir.